VILLE DE CLERMONT FERRAND

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **01 octobre 2021 à 16 h 00**

AUJOURD'HUI **premier octobre deux mille vingt et un**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 24 septembre 2021, s'est réuni dans les Salons de l'Hôtel de Ville.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, présidant la séance

Présent(e)s : **Olivier BIANCHI, Christine DULAC ROUGERIE, Nicolas BONNET, Marion CANALES, Cyril CINEUX, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Rémi CHABRILLAT, Jean-Christophe CERVANTES, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Odile VIGNAL, Christophe BERTUCAT, Magali GALLAIS, Jérôme AUSLENDER, Anne-Laure STANISLAS, Didier MULLER, Sondès EL HAFIDHI, Charles-André DUBREUIL, Sylviane TARDIEU, Dominique ADENOT, Anna AUBOIS, Marion BARRAUD, Géraldine BASTIEN, Laetitia BEN SADOK, Valérie BERNARD, Fatima BISMIR, Alexis BLONDEAU, Dominique BRIAT, Estelle BRUANT, Alparslan COSKUN, Samir EL BAKKALI, Eric FAIDY, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Wendy LAFAYE, Cécile LAPORTE, Steve MAQUAIRE-BEAUSOLEIL, Marianne MAXIMI, Pierre MIQUEL, Lucie MIZOULE, Lucas PEYRE, Frédéric PILAUD, Catherine PINET-TALLON, Stanislas RENIÉ, Pierre SABATIER, Vincent SOULIGNAC, Yannick VIGIGNOL, Thomas WEIBEL**

Excusé(e)s ayant donné pouvoir : **Nicaise JOSEPH à Lucas PEYRE, Julien BONY à Cécile LAPORTE, Jean-Pierre BRENAS à Catherine PINET-TALLON, Fatima CHENNOUF-TERRASSE à Marianne MAXIMI, Diego LANDIVAR à Alparslan COSKUN**

Excusé(e)s :

Absent(e)s :

Secrétaire : **Wendy LAFAYE**

Dominique BRIAT et Nicolas BONNET arrivent pendant la présentation de la question n°1.
Alexis BLONDEAU arrive pendant le débat de la question n°1 (fin du pouvoir donné à Eric FAIDY).
Sondès EL HAFIDHI arrive pendant la présentation du diaporama de la question n°3 (fin du pouvoir donné à Christophe BERTUCAT).
Eric FAIDY demande une suspension de séance à 17h41, à laquelle M. le Maire accède.
Rémi CHABRILLAT quitte la séance pendant la suspension de celle-ci et donne pouvoir à Thomas WEIBEL.
Le quorum étant atteint, M. le Maire reprend la séance à 17h50.
Les élus du groupe Avenir Républicain quittent la séance pendant le débat de la question n°3.
Pierre SABATIER quitte la séance pendant le débat de la question n°3 et donne pouvoir à Anna AUBOIS.
Anne-Laure STANISLAS quitte la séance avant le vote de la question n°11 et donne pouvoir à Marion BARRAUD.

Rapport N° 16

APPEL A PROJET 2021 EN FAVEUR DE LA PROTECTION, DE LA MISE EN VALEUR ET DE LA TRANSMISSION DU PATRIMOINE LOCAL / ATTRIBUTION DE SUBVENTION A L'ASSOCIATION COMPAGNIE PORTEE DE PAROLES

La Compagnie Portée de Paroles a pour objet la diffusion de projets artistiques du spectacle vivant autour des mots, des paroles, des silences, des images. Elle s'efforce de proposer des actions pour permettre au plus grand nombre d'aborder ou d'approfondir toute forme d'expression artistique, notamment la matière slam, au moyen de spectacles, scènes, répétitions, préparations à la scène, expositions, performances.

Dans le cadre des 900 ans de Montferrand, et à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine, elle proposera un projet intitulé "Criées et Déambulations" en recueillant des paroles, phrases, textes, anciens et contemporains sur l'histoire, les histoires de Montferrand au moyen de boîtes à dires et de rencontres. Cette collecte sera réalisée au marché de Montferrand le 17 septembre, à la rencontre des passants (paroles, souvenirs, témoignages). Les comédiennes clameront ces mots en criée et annonceront la venue de l'Etonnant Festin le 19 septembre.

Le 19 septembre, une déambulation sera proposée sur le thème de la richesse patrimoniale architecturale et humaine dans les rues de Montferrand, pour guider les visiteurs jusqu'à l'Etonnant Festin.

L'association a candidaté à l'appel à projet de la Ville en faveur de la protection, de la mise en valeur et de la transmission du patrimoine local.

Le budget disponible au budget primitif 2021 sur l'enveloppe dédiée à l'appel à projet est de 16 000 €.

Budget prévisionnel : 3 120 €
Subvention sollicitée : 2 100 €

Il vous est proposé, en accord avec votre commission, d'attribuer à l'association une subvention de 2 100 €.

DELIBERATION

Après en avoir délibéré, la proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 13 OCT. 2021

Pour le Maire et par délégation,
L'Adjointe déléguée à la Politique culturelle

Isabelle LAVEST